



Proposition d achat  
Terrains Grignols 15













JANTHIEU Jérôme  
TARTIERE Noémie  
182 rue des Jonalles  
47200 MARCHELLUS  
0682907150-0630139865

à Maître Delphine RAYMOND  
Mandatitaire judiciaire  
26 rue Mailly  
66000 Perpignan

**Objet : Offre d'achat terrains à Grignols**

Maitre,

Pour faire suite à nos échanges par mail, mon compagnon (Mr Janthieu Jérôme né le 17 mai 1989 à Marmande) et moi-même (Mlle Tartiere Noémie née le 9 février 1990 à Talence) vous confirmons par la présente, notre intérêt pour les terrains désignés par les parcelles 101, 102, 105, 106 et 107 au bois de campot à Grignols.

Nous faisons bien l'offre en nos noms propres pour la sommes totale de 2500euros.

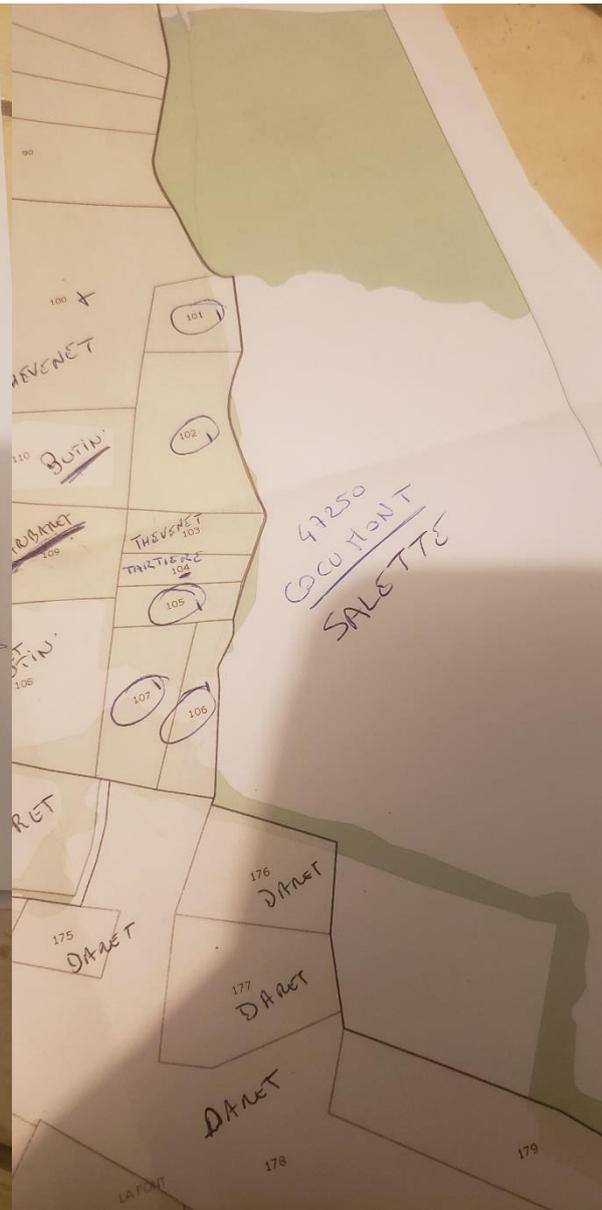
Pour financer cet achat nous n auront pas recours à un emprunt.

Vous trouverez en pieces jointes, comme demandé, les copies de nos cartes d identité.

Nous restons à votre disposition pour fournir les documents nécessaire à l acceptation de cette offre.

Vous remerciant par avance de votre réponse, nous vous prions de croire à nos sincères salutations.

Janthieu Jerome      Tartiere Noémie





**DUFFAU Nicolas**  
Exploitation Forestière  
16 80 07 40 18  
duffau.nicolas@orange.fr

**CONTRAT D'ACHAT**  
Date: \_\_\_\_\_

Entre M. Duffau Nicolas, dont le siège social se situe : 23 Rte de la Geyre  
- 47 180 SAINTE BAZELLE, acheteur d'une part,  
Et M. Jean Louis Nominé demeurant accusément  
- dument mandaté, au nom et pour le compte de \_\_\_\_\_ Agissant en son propre nom  
- vendeur d'autre part,  
Adhérent à la certification P.E.F.C.  
N° \_\_\_\_\_

**Article 1 : OBJET DU CONTRAT**  
Achat en bloc  Achat à l'unité de produit (sières)

Reconnaissant avoir pris connaissance des conditions générales mentionnées au verso du présent contrat, et garantissant le nombre d'arbres marqués au corps (si achat en bloc) désignés ci-dessous, le Vendeur vend à l'Acheteur des arbres sur pieds répartis comme suit :

Nombres de pieds (si achat en bloc)	Nature de la coupe	Situation de la coupe	
		Lieu-dit	Commune
Estimer au bloc	Pruniers	Sabelle	accusément grignols

A défaut de prise de position de M. Duffau Nicolas dans la huitaine de la signature du présent contrat, celui-ci sera réputé accepté de plein droit.

**Article 2 : PRIX**  
Le prix convenu en euros est de : Parcelles 101, 102, 105,  
106, 107 Prix au stère \_\_\_\_\_

Il est ferme et définitif et s'entend hors toutes taxes.  
Assujetti T.V.A. : \_\_\_\_\_ Oui - Non

**Article 3 : PAIEMENT** Estimer au bloc 2500€  
la totalité  
Le paiement du prix convenu s'effectuera dans les délais selon les modalités suivantes : \_\_\_\_\_

**Article 4 : OBLIGATIONS DE L'ACHETEUR**  
L'acheteur doit respecter les délais suivants :  
Exploitation : \_\_\_\_\_  
Observations : \_\_\_\_\_

Fait en deux exemplaires, le 24/02/2022  
Le Vendeur, \_\_\_\_\_ L'acheteur, [Signature]







